Adoption d'une loi historique pour protÃ©ger l'Ã©cosystÃ¨me de la rÃ©gion

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
May 2023

Les lÃ©gislateurs chinois ont votÃ© fin avril l'adoption d'une loi concernant la conservation Ã©cologique sur le plateau Qinghai-Tibet. La loi, adoptÃ©e lors d'une session du ComitÃ© permanent de l'AssemblÃ©e populaire nationale, l'organe lÃ©gislatif suprÃªme du pays, entrera en vigueur le 1er septembre.

La Loi sur la conservation Ã©cologique du plateau Qinghai-Tibet est un nouvel ajout aux lois chinoises sur les rÃ©gions spÃ©ciales, aprÃ¨s l'adoption de la Loi sur la protection du fleuve YangtsÃ©, de la Loi sur la protection du fleuve Jaune et de la Loi sur la protection de la Terre Noire. Cette loi interdit les activitÃ©s de production et de construction susceptibles de provoquer l'Ã©rosion du sol dans les zones qui souffrent dÃ©jÃ d'une grave Ã©rosion du sol ou dont l'Ã©cologie est fragile. Elle interdit l'extraction de sable et les activitÃ©s miniÃ¨res qui ne rÃ©pondent pas aux exigences de conservation dans les rÃ©serves naturelles des sources fluviales et impose des rÃ¨gles strictes contre la construction de nouvelles centrales hydroÃ©lectriques de petite taille sur le plateau. La loi contient Ã©galement des dispositions relatives aux voyageurs. Elle prescrit des sanctions Ã ceux qui jettent des dÃ©tritus sur le plateau, stipulant que les personnes ayant commis des actes graves sont passibles d'une amende de 500 yuans (environ 72 dollars) Ã 10.000 yuans.

Ying Xie, Yishuang Liu -Â Xinhua